

**DGA VILLE DURABLE ET SOBRE**  
**Département Architecture & Patrimoine**  
**Direction de l'Immobilier**  
**☎ 04.13.60.51.81**

Référence : 25-0005/TM

Avignon, le 17 FÉV. 2025

**DECISION DU MAIRE**

**Décision relative à l'occupation d'un terrain privé**

Le Maire de la Ville d'AVIGNON,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22, 5<sup>ème</sup> alinéa,  
Vu la délibération n° 5 du 4 juillet 2020 portant délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire,

Vu l'arrêté municipal du 19 août 2020 portant délégation de fonction de Madame le Maire à Monsieur Joël PEYRE, Conseiller Municipal, signataire de la présente décision,

Vu le budget de la Commune,

**Vu la convention n° CTR21110027 du 19 aout 2021**

**Vu l'avenant n° 1 du 3 octobre 2022,**

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup> :** Par avenant n° 2 à la convention n° CTR21110027 du 19 aout 2021, l'identification des parties est modifiée comme suit :

« La SAS CŒUR D'ARTICHAUT 2 dont le siège social est situé 19 rue des Néfliers – 84510 CAUMONT-SUR-DURANCE, représentée par Monsieur Jamal KASMI, en sa qualité de Président en exercice, »

**Article 2 :** La présente décision est exécutoire à compter de la date d'enregistrement de son dépôt en Préfecture et de sa publication ou de sa notification au tiers intéressé.

Elle peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif de NIMES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de la notification du document contractuel.

Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 3 :** Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

**Pour le Maire, par délégation,  
Le Conseiller Municipal,  
Joël PEYRE**



The image shows a blue circular official stamp of the Mairie d'Avignon, Direction de l'Immobilier. The stamp features the coat of arms of Avignon and the text 'MAIRIE D'AVIGNON' and 'DIRECTION DE L'IMMOBILIER'. A black ink signature is written over the stamp.